

Conseil Scientifique du 14 septembre 2007

NOTE DE SYNTHÈSE N° 1

Le premier Conseil Scientifique de l'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est déroulé le vendredi 14 septembre 2007 à la CRESS et a rassemblé 18 personnes¹.

Cette journée a représenté un temps fort sur la question de l'observation de l'ESS marquant à la fois un point d'étape important sur les processus déjà mis en oeuvre, mais aussi un point de départ encourageant pour le futur.

Ce document a pour objet de synthétiser les discussions afin d'en ressortir les éléments clés, critiques, questions ou suggestions principales. Ces éléments ont été rassemblés à l'intérieur des 3 objectifs du Conseil Scientifique, ce qui ne respecte donc pas nécessairement l'ordre chronologique d'apparition des thèmes lors de la journée :

- l'amélioration de la qualité des productions de l'observatoire
- la stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses
- la promotion d'une meilleure reconnaissance de l'ESS

I.	Amélioration de la qualité des productions de l'observatoire .	2
I.1	Un périmètre de l'ESS harmonisé, des filières à agréger	2
I.2	Evolution des nomenclatures de travail, et qualification du codage associatif	2
I.3	Commentaires sur les projets de productions 2007	3
II.	Stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses ...	6
II.1	Du sens et de la prospective	6
II.2	Des chantiers à ouvrir	6
III.	Promotion d'une meilleure reconnaissance de l'ESS	8

¹ Voir listing membres sur www.cresspaca.org

I. Amélioration de la qualité des productions de l'observatoire

Le Conseil Scientifique a un rôle de regard critique sur les productions et analyses de l'Observatoire.

Trois sujets ont été abordés : le périmètre, les nomenclatures et les productions en cours.

1.1 Un périmètre de l'ESS harmonisé, des filières à agréger

Délimitation du champ harmonisé

La délimitation du champ observé est l'étape fondamentale vers une plus grande légitimité de l'ESS. Aujourd'hui, à partir de cette base, nous pouvons aller plus loin.

La source SIRENE ne contient pas l'exhaustivité des entreprises de l'ESS, en particulier des associations, du fait de l'aspect déclaratif de l'immatriculation. Un travail à partir du Journal Officiel de la déclaration à la Préfecture des associations permettrait d'élargir le champ de travail. Nous y reviendrons plus loin.

De même, l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) ne fait pas entièrement partie du périmètre harmonisé d'observation de l'ESS. Seules les associations intermédiaires et les associations d'insertion par l'activité économique sont comptées, les EI (Entreprises d'Insertion) et ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion) ne disposant pas d'un code juridique spécifique à l'INSEE. Ces éléments peuvent être ajoutés grâce à d'autres sources. La DRTEFP réalise un travail de compilation des données IAE. Les réseaux CDIAE² (Conseil Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique) et UREI (Union Régionale des Entreprises d'Insertion) capitalisent les données sur leurs adhérents.

Remarque complémentaire : le même type de question se pose pour les SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif, une quinzaine en PACA), les CAE (Coopératives d'Activité et d'Emploi, une dizaine en PACA) qui, n'ayant un code spécifique à l'INSEE, ne sont pas visibles dans les statistiques ESS.

L'intérêt de la normalisation du périmétrage du champ statistique de l'économie sociale et solidaire est d'établir une approche identique pour tous en France. Si un complément d'information est souhaité au plan régional, celui-ci sera distingué de la base commune afin de ne pas perdre la comparabilité nationale.

1.2 Evolution des nomenclatures de travail, et qualification du codage associatif

Utilisation des nomenclatures NAF et NES³

Dès 2004, la CRESS s'est conformée dans ses productions à la NES, Nomenclature Economique de Synthèse (INSEE) basée sur les codes NAF (Nomenclature d'Activité Française), permettant l'utilisation d'autres sources de données économiques et l'intégration d'indicateurs ESS dans des publications externes. La nomenclature précédente avait l'inconvénient de mélanger activités et statuts juridiques sans transversalité ni comparabilité.

Ce principe d'utilisation des nomenclatures économiques de l'INSEE est un axe fort d'une meilleure visibilité future des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

² <http://www.cniae.gouv.fr/>

³ <http://www.insee.fr>, rubrique Nomenclatures, zonage

La nomenclature NAF va changer au 1^{er} janvier 2008, en conformité à des recommandations mondiales et européennes.

Ce changement pourrait être l'occasion d'une opération d'amélioration du codage des associations. Différents pistes pourraient être étudiées : campagne de communication, courrier nominatif, niveau régional et/ou national.

Conserver les non-employeurs dans le champ observé

Il est souhaitable, pour embrasser l'ensemble de la réalité de l'ESS, ne pas se limiter aux entreprises employeuses dans nos approches. En effet, la caractéristique de l'ESS est de proposer une contribution spécifique, par des dynamiques atypiques, parfois sans salarié (en particulier pour les associations mais aussi pour les coopératives d'entrepreneurs, d'artisans,...) qui sont utiles à l'économie et créatrices de richesses.

Améliorer la qualité du codage à l'intérieur du champ observé

Dans l'état actuel de la NES, la question de la qualité du codage se pose, principalement au sujet des associations « non-classées » (code APE 913E : « organisation associative non-classée ailleurs »).

Le fichier SIRENE recense en 2007 19 568 associations non classées et il convient d'évaluer leurs poids en terme d'emploi. Les derniers résultats disponibles à l'INSEE (DADS 2005) sur les employeurs, salariés, ETP (Equivalent Temps Plein) et masses salariales brutes dans les associations non classées (913E) confirment l'enjeu :

Associations non codées (913E) Sources INSEE Région PACA	Nombre	<i>Part 913E dans le total Associations</i>	<i>Part 913^E dans le total ESS</i>	<i>Part 913E dans le total région</i>
Etablissements (SIRENE 06/2007)	19 559	45,6%	42,1%	~5,3%
Etablissements employeurs (DADS 2005)	3 456	32,6%	28,1%	2,2%
Salariés au 31/12 (DADS 2005)	21 216	19,5%	15,9%	2,0%
ETP (DADS 2005)	15 607	18,5%	14,6%	1,7%
Masse salariale brute (euros, DADS 2005)	348 495 643	17,2%	12,4%	1,4%

La CRESS a pris conscience de ce problème dès 2004 et a reclassé à la main près de 6 000 associations dans le listing SIRENE. Il est important d'avoir à l'esprit que le code APE détermine certaines règles administratives et fiscales (par exemple le taux d'accident du travail), la convention collective adéquate ainsi que la représentation prud'homale.

1.3 Commentaires sur les projets de productions 2007

Un certain nombre de remarques générales de méthode ou de présentation ont été formulées :

- comparer systématiquement les données et évolutions de l'ESS à l'ensemble de la région, et aux tendances nationales toutes activités confondues ;
- si pertinent, décliner ces comparatifs par secteurs ;
- sur les données emplois, décliner les indicateurs par genre (hommes/femmes) ;
- recontextuer les analyses, tenir compte des spécificités et de l'histoire locales ;
- ne pas confondre comparatif de stocks entre 2 dates, et création (ou disparition) annuelle ;
- travailler sur les ratios établissements/entreprises afin de mesurer les phénomènes de concentration et de déconcentration.

Questions sectorielles

- Les employeurs en « Activités financières » (coopératives bancaires) ont triplé entre 2002 et 2005, alors que les salariés de ce secteur n'ont augmenté que de 30% sur la même période. Il s'agit très probablement d'une amélioration de la répartition des salariés sur les établissements (à partir des déclarations aux sièges) mettant à jour de « nouveaux employeurs ». Ces données pourront être vérifiées auprès des banques de l'ESS elles-mêmes, en particulier pour vérifier les données 2005. Il est à noter également que la grande majorité des salariés du Crédit Agricole est recensée à la Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Les données emplois sur le secteur agricole font apparaître des « trous de collecte » en 2005. La MSA sera contactée en vue d'envisager d'éventuelles collaborations.
- Il apparaît pertinent de séparer le sport des loisirs, et la culture de l'audiovisuel. La future NAF qui entre en vigueur en 2008 a opéré ces distinctions de façon nette et permettra de meilleures mesures à l'avenir.
- Élaborer une approche de l'ESS comparée aux services dans leur ensemble. François Rousseau évoque un travail en cours sur l'évaluation de la part des associations dans la croissance des services en France de 1981 et 1995. Il évalue à 30% la part de la contribution des associations dans la croissance de l'emploi dans les services sur cette période. L'Observatoire réalisera une évaluation de la part de l'ESS dans les créations de services en PACA.

Questions sur l'emploi

- Le ratio en ETP des emplois aidés par rapport aux emplois ordinaires est, dans les associations et au niveau régional, de 4,5%. La CRESS Aquitaine a évalué cette part à 9%. Des premiers échanges ont eu lieu avec la DRTEFP afin de fournir un autre point de référence de manière à valider ces niveaux. Ce ratio pourrait être également calculé sur d'autres indicateurs (nb de postes, volume d'heure), décliné par secteur d'activité et dans le temps afin d'en comprendre et analyser plus précisément les dynamiques.
- La déclinaison des indicateurs emplois par tranches d'âge est en cours.

Questions sur les premières cartographies

- Comment interpréter la densité importante des établissements l'ESS sur les territoires ruraux ? S'agit-il d'une sorte de seuil minimum ? Cette densité rurale des entreprises est elle confirmée pour l'ensemble de l'économie ou est ce une spécificité de l'ESS ?
- Ces cartes sont à rapprocher d'autres cartes régionales : mobilité, propriétaires/locataires, emplois. D'autres productions régionales seront fournies par la Région.

Types et rythmes des productions de l'Observatoire

- Tableau de bord annuel
On considère qu'un tableau de bord est un outil dynamique, qui permet de suivre le même indicateur en évolution de façon au moins annuelle, plutôt dans une optique d'évaluation ou d'analyse conjoncturelle. En général le tableau de bord comprend un petit nombre d'indicateurs, parce que le suivi de quelques indicateurs bien choisis suffit à « indiquer la tendance ». Et parce que souvent on a peu de données régulièrement actualisables.
La détermination d'indicateurs régionaux qui pourraient composer un tableau de bord annuel de l'ESS en région fera l'objet d'un projet qui sera étudié lors des prochaines réunions du Conseil Scientifique.
- Chiffres clés

Les chiffres-clés relèvent plutôt du structurel : ils ont une pertinence qui en général dépasse l'année, sont plus fouillés, et décrivent l'état précis d'un phénomène à un moment donné. Les chiffres clés sont plus nombreux, comportent des tableaux croisés qui reflètent des réalités plus subtiles et plus durables. En général, on ne gagne rien à confondre tableau de bord et chiffres-clés, car faute de moyens on ne peut pas tout refaire tous les ans, et en plus sur le fond, cela n'a pas une grande utilité. Les chiffres clés se prêtent bien à la brochure papier, le tableau de bord plutôt à la page sur internet.

La publication de chiffres-clés de l'ESS pourrait avoir lieu tous les 2 ou 3 ans. Cette année sera consacrée à la publication des chiffres-clés 2007 afin de mettre à jour les données 2004.

- Enquêtes et études spécifiques : ce type de travail est beaucoup plus lourd. Il apparaît nécessaire de commencer par regarder l'existant au niveau national ou régional pour déterminer la pertinence du niveau régional. La périodicité de ce type de travail est une question à évoquer également.

Coordination avec les travaux nationaux

Viviane Tchernonog du laboratoire Matisse (Paris 1) termine une étude sur le « Poids et profils socio-économiques des associations ». Celle-ci sera disponible sous forme de résumé au 15 novembre, et diffusée aux membres du Conseil Scientifique. Un livre reprenant l'intégralité de l'étude sera publié fin novembre.

François Rousseau a fait part au Conseil scientifique de l'ADDES⁴ de nos premières réflexions en PACA notamment sur la question d'enquêtes régionales. Mme Tchernonog a évoqué la difficulté de constituer une base échantillonnaire et serait disposée à venir présenter ses travaux en PACA lors d'une prochaine réunion du Conseil Scientifique afin d'apporter sa contribution et son expérience pour constituer une base d'enquête régionale.

⁴ L'Association pour le Développement de la Documentation sur l'Économie Sociale qui œuvre depuis 1982.

II. Stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses

II.1 Du sens et de la prospective

Si l'objectif général de l'Observatoire est d'être utile au développement économique de la région, le Conseil Scientifique y contribue de par son souhait de sortir des sentiers battus et d'être inventif dans les méthodes, approches, analyses conjuguant les aspects économiques et sociaux.

Au delà de la fabrication de données, l'Observatoire a un rôle de production de sens : quels grands messages, quels phénomènes les plus saillants, quels systèmes d'alerte, qu'est ce qui fait sens et interpelle les décideurs ?

De manière globale, on constate que la question du sens prend de l'importance aujourd'hui, notamment en ce qui concerne l'économie.

L'ESS n'est pas un champ clos, il s'agit de le penser en relation avec « l'extérieur ». Aujourd'hui les métiers, par exemple, sortent du cloisonnement, et les secteurs atypiques se développent. Il faut s'affranchir d'une approche purement sectorielle. Nous sommes noyés aujourd'hui par les spécialités, or le besoin est de mutualiser les enseignements et le sens. Les observatoires, de plus en plus nombreux, produisent de l'analyse, de l'alerte mais plus rarement de la prospective. C'est la question la plus délicate : qu'est ce qui doit changer ? La question centrale est celle de la relation hommes/territoires/entreprises, d'un point de vue global.

II.2 Des chantiers à ouvrir

Elargissement des sources au Journal Officiel

Comme évoqué précédemment, si le périmètre est stabilisé, toutes les associations ne sont pas référencées à l'INSEE

Dans le cadre du projet WALDEC⁵, les Préfectures disposent d'un outil d'échange d'information avec le Journal Officiel, permettant de remonter les objets associatifs classés dans une nouvelle nomenclature nationale d'objet social. Un travail pourrait être envisagé à partir de cette source de données.

Analyse des objets associatifs

A l'instar des nomenclatures qui évoluent côté INSEE et acteurs de l'ESS, rien n'est stabilisé dans la recherche universitaire concernant les associations. Les personnes présentes souhaitent contribuer à la réflexion sur les typologies de l'ESS et la pertinence des catégories utilisées afin de mieux appréhender le secteur.

La proposition est faite de travailler sur les objets associatifs, et le rapport ou la tension logique entre **projet** (défini par les associés) et **activité** (définie à l'INSEE par le code APE et clé de l'observation). Un travail effectué dans le département du Rhône a mené à la conclusion qu'il y a 30% de correspondance réelle entre les fichiers WALDEC et SIRENE.

⁵ Web Associations Librement DEClarées, http://www.associations.gouv.fr/article.php?id_article=32

Les associations s'interrogent fondamentalement sur l'intention, et non directement sur l'activité. C'est une difficulté conceptuelle car il faudrait parvenir à classer l'intention. Il existe des outils d'analyse linguistique de contenus qui pourraient être utilisés dans ce cadre. Une expérimentation pourrait être menée sur l'analyse de contenus des objets associatifs.

Qu'est-ce qu'on observe et comment on le mesure ?

Les réflexions précédentes s'inscrivent dans le cadre plus large de la question de l'observation et de la mesure. Ces questions qui n'ont pas pu être abordées le seront lors du prochain Conseil Scientifique.

Evaluation et plus value

Quelles méthodologies d'évaluation ? Quelle est la plus value de l'économie sociale et solidaire ? En termes économiques, sociaux, culturels,...

Nadine Richez et François Rousseau travaillent au sein d'un groupe international du CIRIEC sur une approche comparative des méthodologies d'évaluation.

Notion de richesses

La notion de richesses est multidimensionnelle, et nécessite une vision transversale :

- Notion d'économie non monétaire, autoproduction
- Rapport entre création de valeur économique et contributions bénévoles (rejoint les questions sur le logiciel libre). La mesure du bénévolat est un des chantiers à ouvrir. Le CESSA a réalisé un travail pour le CG13 sur cette question.
- Questions de la taille des associations, des échelles d'activités économiques, des revenus des participants aux associations, de la participation monétaire et non monétaire.
- Indicateurs à développer : les chiffres d'affaires et la valeur ajoutée des entreprises, les subventions à l'ESS en particulier aux associations.

Travail et emploi

Mieux caractériser l'emploi dans l'ESS : qualité, durée, pluriactivité, temps partiel/complet, effet des politiques publiques (emplois aidés), lien entre économie et emploi, et chercher à évaluer les déplacements d'emploi par rapport au secteur public, l'externalisation de services publics vers les associations font partie des sujets soulevés.

Approche par filières

Mesurer la contribution de l'ESS à des filières telles que le sanitaire et social, les services à la personne, les systèmes productifs locaux, l'auto production est aussi une approche à envisager.

III. Promotion d'une meilleure reconnaissance de l'ESS

L'Observatoire, adossé au Conseil Scientifique, se situe à l'articulation d'intérêts et enjeux croisés :

- pour les financeurs, c'est un outil d'ajustement, d'aide à la décision et de légitimation des politiques publiques de soutien au développement de l'économie sociale et solidaire en région ;
- pour les acteurs, entreprises, militants, c'est un facteur de reconnaissance : mieux se compter pour compter dans la société ;
- pour les producteurs de statistiques et connaissances tels que l'INSEE, c'est une opportunité pour mieux délimiter et qualifier le champ d'observation et définir une méthodologie solide d'observation.

L'INSEE PACA peut faire remonter les besoins au niveau national, et apporter un certain nombre de réponses.

Le Conseil Régional se réjouit de l'idée d'un Conseil Scientifique adossé à l'Observatoire qui peut contribuer à une meilleure visibilité des théories économiques et des résultats statistiques différents du modèle dominant, même si cette mission est rattachée à la Direction de l'Economie Régionale.